



Compte rendu comité de pilotage du site Natura 2000 Haute vallée de l'Essonne

30 janvier 2018
à Milly-la-Forêt

Présents : M. Mathieu GUIRAND, Mme Pauline CARRAI (NaturEssonne) ; Mme Marie-Laure COUDIN, M. Fabrice PRUVOST (DDT 91) ; Mme Alix REISSER (DDT77) ; Mme Claire BINNERT (CRPF) ; M. Patrick PAGES (Commune de Prunay-sur-Essonne) ; M. Gérard LUQUET (MNHN) ; Mme Danielle ALBERT (Syndicat des propriétaires Forestiers Privé d'Ile-de-France) ; M. Julien DAUBIGNARD (CD 91) ; M. Jean-Marc FAU (AFB) ; M. Vincent MOCELLIN (Agence Française pour la Biodiversité) ; M. Rémi VILLALTA (FDAAPPMA 77) ; M. Sylvain VRIGNAUD (Naturaliste indépendant) ; Mme Sylvie FORTEAUX (DRIEE) ; M. Romain GAUCHI (SIARCE) ; Mme Camille GUERIN, M. Nicolas FOLLIOU, M. Alexandre EMERIT, M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT (Parc naturel régional du Gâtinais français).

Excusés : M. Patrick SEPTIERS (Département 77) ; M. Jean-Yves LACROIX (Commune de Buthiers).

Ordre du jour

1. Bilan de l'année 2017
2. Bilan des chartes signées
3. Présentation de l'étude inventaire Vertigos 2017
4. Perspectives 2018
5. Questions diverses

Documents en pièce jointe

Présentation Power point de la réunion, Parc naturel régional du Gâtinais français

SOMMAIRE

1. Bilan de l'année 2017	3
1.1 Bilan des Chartes Natura 2000.....	3
1.2 Projets de contrat.....	3
1.4 Évaluation des incidences des projets	4
2. Les rencontres d'acteurs	4
2.1 Accueil des partenaires sur le site	4
2.2 Suivi d'étude	4
3. Suivis scientifiques et techniques	5
3.1 Protocole de suivi des Pelouses sèches	5
3.2 Présentation de l'étude du suivi de population des Vertigos	5
4. Les perspectives 2017.....	6
5. Questions et remarques.....	6

1. Bilan de l'année 2017

1.1 Bilan des Chartes Natura 2000

Cette année, la priorité a été donnée au renouvellement des Chartes signées en 2012 et qui sont arrivées à caducité. La commune de Buthiers associée à la Société de chasse a pu bénéficier du renouvellement effectif de leur Charte.

Tableau n°2 : Bilan cumulé des chartes Natura 2000 signées jusqu'à ce jour

Propriétaire	Communes concernées	Surface totale (ha)	Part en %
privé	Buno-Bonnevaux ; Nanteau-sur-Essonne ; Boigneville	165	17
privé	Buno-Bonnevaux ; Nanteau-sur-Essonne ; Boigneville	87	9
privé	Buno-Bonnevaux	15	2
privé	Buthiers	2,35	0,2
Ile de loisir de Buthiers	Buthiers	51	5
Buthiers	Buthiers	39	4
privé	Nanteau-sur-Essonne	78	8
privé	Buno-Bonnevaux	70	7
		507,35	52,2

1.2 Projets de contrat

Deux projets ont été initiés sur des zones humides :

- Sur la commune de Nanteau-sur-Essonne, enjeu de réouverture par poches de milieux humides en cours de fermeture. Présence d'une peupleraie et d'une aulnaie frênaie. Projet d'abattage de plusieurs parcelles de peupliers arrivés à maturité. Une visite de terrain avec un représentant des propriétaires, le gestionnaire des PSG, la DDT et le Parc a eu lieu. Le propriétaire s'est montré sceptique du fait d'une expérience antérieure décevante et du fait que le contrat nécessite un avancement des frais liés aux travaux.

Le projet est suspendu, la coupe sera peut être réalisée dans le cadre du PSG en vigueur, sur une partie des parcelles visitées.

- Sur la commune de Prunay-sur-Essonne, la commune possède des parcelles dans le marais. Ce marais tend à se refermer. Il est envisagé de mener un contrat de réouverture de milieux humides en cours de fermeture. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la commune. Et une visite de terrain a réuni la DDT 91, le CBNBP, l'association de chasse, le maire ainsi que le Parc. Cette visite avait pour but de définir les travaux envisageables. Par la suite l'animatrice du site a réalisé des visites avec des entreprises locales afin d'établir des devis prévisionnels.

Au regard des devis proposés, la commune ne peut pas avancer les frais pour le moment (2017-2018). La commune est toujours intéressée pour réaliser ces travaux ultérieurement.

1.4 Évaluation des incidences des projets

- La ville de Malesherbes a demandé une nouvelle validation de leur Evaluation des incidences relative à l'ajout d'un parcours cycliste sur la course Rose (octobre 2017).
- Une vérification de la compatibilité NATURA 2000 HVE a été faite lors de l'élaboration du PLU de Boigneville (non soumis à enquête environnementale).

2. Les rencontres d'acteurs

2.1 Accueil des partenaires sur le site

- Participation à la journée départementale de Seine-et-Marne, dont l'objet était de dresser un état des lieux des actions entreprises par les animateurs des sites NATURA 2000 et d'échanger sur les difficultés rencontrées. Organisée par le DDT 77, cette journée c'est déroulée le à

L'après-midi était consacré à des prospections naturalistes : *Bombina variegata* (Sonneur à ventre jaune) et *Lycaena dispar* (Cuivré des marais). Peu de populations ont été identifiées compte-tenu des fortes chaleurs de cette période.

La DRIEE précise qu'une journée régionale d'échange rassemblant des acteurs du réseau NATURA 2000 s'est tenue en décembre 2017. Un rapport sera publié prochainement.

2.2 Suivi d'étude

Sollicitation du SIARCE pour avis sur une étude de faisabilité préalable au rétablissement de la continuité écologique et à la restauration hydromorphologique de la rivière Essonne et de ses petits affluents. L'étude concernait 6 moulins (Beaudon, Touveau, Mirebeau, Roisneau, Argeville et Paillard) et a permis de dresser un diagnostic des enjeux propres à chaque site (contextes écologique, hydroécologique et paysager...).

L'enjeu est fort pour les habitats humides du site Natura 2000, la baisse du niveau d'eau de l'Essonne doit être suivi pour ne pas impacter les milieux d'intérêts prioritaires.

3. Suivis scientifiques et techniques

3.1 Protocole de suivi des Pelouses sèches

- Un protocole de suivi de l'évolution des pelouses sèches, commun à plusieurs sites Natura 2000, a été mis en place. Suite aux travaux de réouverture, 2 passages ont été réalisés sur les pelouses sèches des Canches à Buno-Bonnevaux. Globalement, la végétation arbustive (notamment) a été abrutie par le gibier. Une cinquantaine de variétés différentes ont été identifiées.
- Poursuite de l'inventaire flore : suivi du protocole commun CBN / DRIEE. Deux transects ont été réalisés cette année.

Le suivi de l'inventaire sur les papillons n'a pas eu être renouvelé cette année par faute de temps.

Concernant l'étude spécifique (financée par la DRIEE) du suivi des populations de Vertigos dans les marais du site Natura 2000, elle devait être réalisée en 2016. Toutefois en raison des conditions météorologiques, l'inventaire a été reporté à l'année suivante. En effet, les zones humides concernées par ces inventaires étaient en partie ou totalement submergées, ne permettant pas la réalisation complète du protocole (qui nécessite de prélever un échantillon de sol).

3.2 Présentation de l'étude du suivi de population des Vertigos

Présentation des caractéristiques des deux espèces *Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior* et des enjeux propres au site. Rappel de la zone d'étude et de la méthodologie employée (protocole de suivi par échantillonnage). Quelques conclusions significatives ont pu être mises en évidence :

- Une forte régression (voire disparition ?) de *V. moulinsiana* et en particulier de *V. angustior*
- une progression périphérique aux abords des stations prospectées (la dissémination s'opérant par l'eau et les oiseaux) ;
- Le rôle clef joué par l'humidité (en particulier lors de la période critique de l'été) ;
- Un assèchement estival généralisé (période 2013 – 2017).

Et des questions qui restent en suspens :

- Va-t-on vers une disparition ou une très forte régression ?
- Causes de l'assèchement estival : local ou généralisé ?

La DRIEE précise que le financement nécessaire à la poursuite de l'étude de suivi a été renouvelé pour 2018. Il pourra également couvrir la production d'un document de communication scientifique traitant des résultats de cette étude.

4. Les perspectives 2018

- Poursuite de l'animation :
 - Rencontre des propriétaires pour le renouvellement des Chartes ;
 - Rencontre des propriétaires pour la signature de nouvelles Chartes ;
 - Mise en place de chantiers Nature avec IME ou BTS ?
- Suivis scientifiques :
 - ❖ Milieux ouverts :
 - inventaires floristiques sur les pelouses calcaires où ont été effectués les travaux en 2013,
 - Poursuite du protocole de suivi des pelouses sèches ;
 - ❖ Milieux humides :
 - Inventaire Vertigo ;
 - Publication d'un document scientifique sur le Vertigo ;
- Communication sur les chartes renouvelées ;
- Sites Internet :
 - mise à jour du site propre à la HVE (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/haute-vallee-de-l-essonne>)
 - mise à jour du site du PNR (<http://www.parc-gatinais-francais.fr/natura-2000-le-site-de-la-haute-vallee-de-lessonne/>)
- Evaluation d'incidences : Suivi des dossiers et accompagnement des communes (sollicitations spontanées)
- Comité de pilotage annuel
- Mise à jour du logiciel d'évaluation (DDT)
- Demande de financement et demande de paiement

5. Questions et remarques

- Claire BINNERT du CRPF rappelle la situation sanitaire du frêne en Île-de-France : des placettes sont réalisées dans des peuplements purs et en mélange chez les propriétaires de grosses surfaces. La tendance est à la coupe systématique du frêne ce qui n'est pas sans poser de problème pour gérer cette crise, qui semble similaire à ce que l'on a connu avec l'orme. La question se pose moins au sein du Parc où le frêne est davantage disséminé.
- Il est proposé qu'en début d'année 2018, une réunion de cadrage technique soit organisée en présence de la DDT77, de la DDT91, de la DRIEE et du Parc afin d'orienter les priorités d'animations pour 2018.
- La DDT précise que le nouveau logiciel d'évaluation de suivi de l'activité N2000 (SIN2) est bien opérationnel. Une formation à destination des animateurs des sites Seine-et-Marnais est envisagée.
- Monsieur Pages (Commune de Prunay-sur-Essonne) explique pourquoi la signature du contrat NATURA 2000 n'a pas encore abouti (problème de financement). Mais la commune envisageable toujours de s'engager dans cette démarche.
- Alex Reissier (DDT 77) précise qu'il est primordial de bien anticiper le montage des contrats si possible avant l'été afin de faciliter par la suite leur traitement.
- La prochaine date du comité de pilotage a été arrêtée. Il aura lieu à la Maison du Parc le **lundi 26 novembre 2018 à 14h**.